



Assurons  
un monde  
plus ouvert

C'EST NOTRE  
FUTUR

**Risques émergents**

**à horizon 2035**

Aux frontières de l'assurabilité

Résumé des messages clés du  
cahier de la prospective  
N° 2 – Juillet 2022

# RÉSUMÉ

## Objectifs et méthode

De nombreuses institutions internationales et des entreprises du secteur assurantiel produisent périodiquement des rapports sur les risques futurs. CNP Assurances s'inscrit dans cette lignée avec ce Cahier de la prospective (à télécharger [ici](#) au format PDF), mais propose une approche originale par la conjonction de trois spécificités :

- nous nous intéressons ici aux **risques pour les personnes**, et non pour les entreprises ou organisations, fidèles à la raison d'être de CNP Assurances : « agir pour une société inclusive et durable en apportant au plus grand nombre des solutions qui protègent et facilitent tous les parcours de vie » ;
- **l'approche** choisie pour sélectionner les risques et les étudier combine l'incontournable travail de recension des points de vue avec un travail d'analyse prospective rigoureux qui permet de qualifier les évolutions examinées ;
- cette approche analytique et prospective approfondie permet d'identifier des **risques « émergents » précis**. Ainsi,

le changement climatique n'est pas un risque, mais une certitude. Ses impacts, plus ou moins bien connus aujourd'hui, constituent des risques émergents, en évolution ou en formation, pour les personnes et pour leurs biens. Comme tout risque, ils se caractérisent par une incertitude quant à leur degré d'impact et leur horizon d'advenue.

Ce travail est le fruit d'une année de réflexion. Il s'est appuyé, entre autres, sur des entretiens avec une douzaine d'experts ainsi que sur plusieurs enquêtes menées au sein de CNP Assurances et auprès de spécialistes du risque et de l'actuariat.

Il a d'abord permis de dresser la toile de fond, les mouvements et les potentiels facteurs causaux des risques nouveaux ou évolutifs pour les personnes et pour leurs biens (partie 1). Il a ensuite permis d'identifier neuf tendances lourdes, porteuses de 35 risques émergents pour les personnes et pour leurs biens à horizon 2035 (partie 2).

## Neuf tendances lourdes, 35 risques émergents

Les 9 tendances lourdes, présentées ci-dessous et identifiées grâce à nos analyses prospectives, nous ont permis de retenir 35 risques émergents à horizon 2035. Nos travaux mettent ainsi en lumière, sans prétention d'exhaustivité, la diversité des risques auxquels pourront être confrontés les personnes et leurs biens dans les quinze prochaines années. Nous considérons que se préoccuper de ces phénomènes et de leur probable interaction favoriserait la préparation de nos sociétés et de leurs systèmes d'assurance à un monde de nouveaux risques.

### Tendance n°1. Augmentation des événements climatiques extrêmes

**Risque 1.** Surmortalité des populations européennes âgées en raison des vagues de chaleur plus régulières

**Risque 2.** Exposition croissante de populations peu préparées et peu assurées à des événements climatiques extrêmes inédits

**Risque 3.** Vulnérabilité forte des populations vivant dans les territoires d'Outre-mer particulièrement exposés aux événements climatiques extrêmes

**Risque 4.** Difficulté croissante d'accès aux assurances risques naturels pour les personnes les plus précaires

### Tendance n°2. Multiplication des crises sanitaires

**Risque 5.** Forte surmortalité des populations urbaines liée aux maladies infectieuses

**Risque 6.** Exposition à des virus tropicaux des personnes vivant en régions méditerranéennes

**Risque 7.** Exposition croissante des Européens au risque de pandémie par coronavirus

**Risque 8.** Hausse de la mortalité dans la population générale liée aux bactéries antibiorésistantes

### Tendance n°3. Chronicisation des maladies, accroissement des pluripathologies et des dépendances associées

**Risque 9.** Croissance de la prévalence des maladies chroniques dans la population générale

**Risque 10.** Occurrence croissante de la polyopathie chez les personnes âgées

**Risque 11.** Précarisation des personnes souffrant de maladies chroniques.

**Risque 12.** Difficultés matérielles et psychologiques croissantes pour les proches aidants

### Tendance n°4. Augmentation des pathologies mentales

**Risque 13.** Augmentation de la prévalence de l'anxiété et de la dépression au sein de la population française

**Risque 14.** Croissance du nombre de personnes isolées exposées aux pathologies mentales

**Risque 15.** Augmentation des pathologies mentales chez les jeunes

**Risque 16.** Hausse des addictions au sein de la population générale

### Tendance n°5. Hausse de la précarité

**Risque 17.** Précarisation croissante et durable des Français

**Risque 18.** Multiplication des situations de précarité transitoire dans la population

**Risque 19.** Cumul croissant des populations fragiles sur certains territoires

**Risque 20.** Aggravation des situations de précarité chez les individus en situation d'illectronisme

### Tendance n°6. Décrochage croissant d'une partie de la jeunesse en France

**Risque 21.** Augmentation du nombre de jeunes exclus et désengagés socialement, économiquement et politiquement

**Risque 22.** Augmentation du nombre de jeunes concernés par une précarité durable

**Risque 23.** Aggravation des problématiques d'isolement et de troubles mentaux chez les jeunes (voir tendance « augmentation des pathologies mentales »)

**Risque 24.** Radicalisation croissante d'une partie de la jeunesse

### Tendance n°7. Précarisation des travailleurs français et nouvelles insécurités au travail

**Risque 25.** Augmentation de la proportion des travailleurs français aux parcours professionnels précaires, sans assurance pertinente associée

**Risque 26.** Exclusion croissante des travailleurs précaires du marché du travail par manque de formation continue en matière de sécurité

**Risque 27.** Augmentation du nombre de personnes concernées par des risques psycho-sociaux et des troubles musculo-squelettiques liés à une implémentation déficiente des technologies dans l'organisation du travail et le processus de production

**Risque 28.** Vulnérabilité de certains travailleurs dans le cadre du développement de nouvelles modalités de production industrielle

### Tendance n°8. Cryptoactifs et fragilisation du système financier traditionnel

**Risque 29.** Précarisation des personnes ayant utilisé les cryptoactifs comme valeur refuge

**Risque 30.** Fonte de l'épargne des personnes ayant placé de l'argent dans les cryptoactifs

**Risque 31.** Vol et/ou perte de portefeuilles numériques de personnes non assurées

**Risque 32.** Exclusion financière d'une partie de la population n'ayant pas accès aux outils numériques adéquats

### Tendance n°9. Augmentation des violations de données personnelles

**Risque 33.** Exposition croissante des individus à la violation de leurs données personnelles

**Risque 34.** Nouveaux coûts financiers pour les personnes victimes de vol de données

**Risque 35.** Divulgence de données de plus en plus sensibles pour les personnes

## Messages clés pour le secteur de l'assurance

Le panorama des risques émergents proposé dans ce [Cahier de la prospective](#) n'a pas vocation à être exhaustif. Il illustre néanmoins la diversité des risques auxquels pourront être confrontés les individus demain. Il débouche sur sept messages clés pour aider le secteur à mieux anticiper ces risques.

### Une mutualisation à repenser

Plusieurs risques prendront demain une ampleur nouvelle, touchant beaucoup plus de personnes qu'auparavant, et ce sans distinction d'âge, de genre, de localisation géographique ou de niveau de vie. C'est le cas, notamment, des graves crises sanitaires. Ainsi, la mutualisation d'un certain nombre de ces risques restera nécessaire. Les dispositifs de type assurance et réassurance d'actes terroristes pourraient même être étendus à de nouvelles catégories de risques. Il faudra néanmoins retracer les frontières de l'assurabilité, à mesure que des risques deviendront de plus en plus certains et échapperont au champ d'expertise des assureurs.

### Se préparer aux polycrises

Dans un monde dégradé, les crises sont appelées à se succéder, voire à se cumuler. La notion de polycrises deviendra essentielle pour définir les offres assurantielles de demain, notamment pour en anticiper le coût plus important.

### Comprendre les effets-cocktails, développer une approche systémique, en investissant dans la recherche et en participant à des rencontres entre acteurs et experts

En parallèle, la notion d'effet cocktail devient elle aussi centrale pour mieux appréhender l'ensemble des causes susceptibles de générer un ou des risques pour une personne. Elle impose de suivre au cours du temps les différentes expositions des individus à plusieurs facteurs de risques potentiels (pollution, mode de vie, pénibilité au travail, etc.) et d'y associer une analyse de leurs caractéristiques spécifiques pour mieux comprendre leur profil de risques. Cela impliquera la création d'espaces d'échanges et de coopération avec des experts dans plusieurs domaines.

### Repousser les limites de la personnalisation

Il ressort très clairement de cette étude qu'un certain nombre de critères propres à chaque individu (parcours de vie, âge, genre, territoire de vie, etc.) ont et auront encore demain des impacts très forts sur leur exposition aux risques. Les populations vivant dans les territoires d'Outre-mer sont, par exemple, soumises à des risques environnementaux très élevés. De même, les personnes âgées sont plus concernées par les maladies chroniques et les polyopathologies. Cela appelle à développer toujours plus la personnalisation de certaines offres.

### Des offres plus intuitives et plus flexibles

Il apparaît, au fil de l'analyse, qu'une partie des citoyens sera demain globalement soumise à des parcours de vie chaotiques. Ainsi, de plus en plus de personnes pourraient connaître des situations de précarité temporaire. Cette évolution appelle à proposer des offres adaptables, modulables et évolutives au fil de l'existence.

### De nouveaux services assurantiels à concevoir

Pour certains risques (dans le domaine du travail, des cryptoactifs, etc.), les personnes apparaissent aujourd'hui peu ou mal couvertes. Les assureurs peuvent donc travailler à proposer de nouvelles offres assurantielles sur un schéma classique pour protéger les individus contre ces risques.

### Focus sur la prévention

Face aux risques émergents qui se dessinent à horizon 2030-2035, les assureurs pourraient avoir un rôle de plus en plus fondamental en matière de prévention. C'est un axe de recomposition majeure d'une partie des dispositifs assurantiels, qui pourra s'appuyer sur de nouveaux partenariats avec des instances publiques et associatives.

Ce [Cahier de la prospective](#) a été réalisé par le département de recherche et prospective stratégique de CNP Assurances, sous la direction d'**Anani Olympio**,<sup>1</sup> en partenariat avec **Futuribles**<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Anani Olympio, PhD, et actuaire expert ERM CERA, dirige le département de recherche et prospective stratégique à la direction de la transformation stratégique de CNP Assurances.

<sup>2</sup> Futuribles International est un centre de réflexion sur l'avenir. Ses travaux visent à comprendre les grandes transformations en cours. Ils intègrent la dimension du temps long en insistant sur les marges de manœuvre des acteurs et les stratégies possibles.

Cliquez [ici](#) ou sur l'image pour télécharger le Cahier de la prospective N°2

## Risques émergents à horizon 2035. Aux frontières de l'assurabilité.

